

# Mobilité Stage

---

Service International IUT de Quimper 2023-2024

1/ Recherche

2/ Validation

3/ Convention

4/Aides financières



# Recherche

- Via les sites de recherche sur Internet (voir liens sur le site internet de l'IUT de Quimper, dans la rubrique International « [Partir en mobilité internationale](#) »).
- Via son réseau personnel de connaissances.
- Via des offres diffusées par ses enseignants ou le service international de l'IUT de Quimper.

L'étudiant doit s'assurer **avoir un passeport valide** avant toute démarche.



# Validation

Une fois le stage trouvé, l'étudiant doit faire valider la mission de stage par le responsable des stages de sa formation BUT.

Une fois la mission validée:

- L'étudiant BUT MLT & TC doit compléter STILL IN CONTACT.
- L'étudiant BUT GB & GEA doit venir au bureau international pour retirer et compléter la fiche « mobilité stage ».

**ATTENTION:** L'étudiant doit faire valider son stage 1 mois au plus tard avant le début du stage en Europe. Pour un stage Hors-Europe, il est conseillé, 3 mois avant le stage.

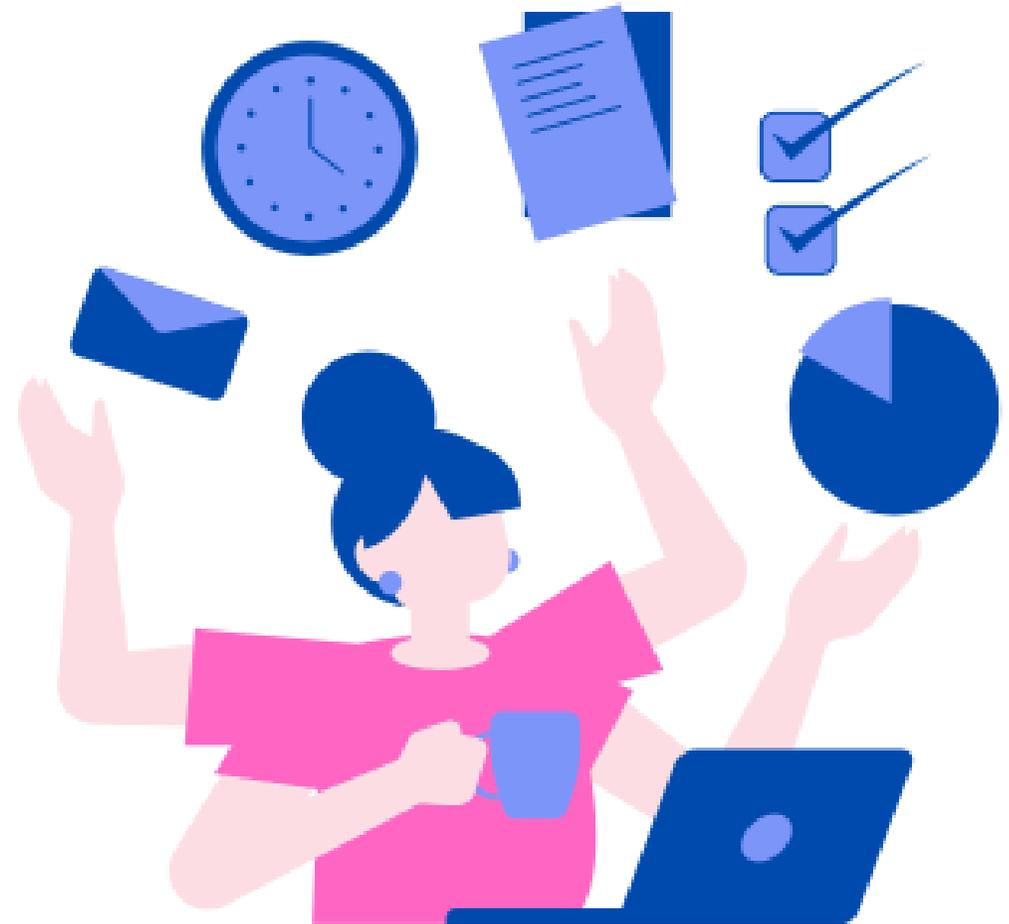


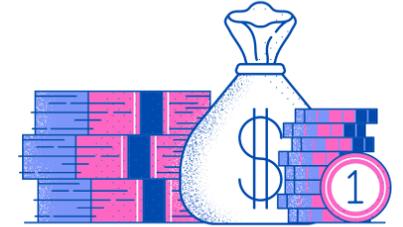
# Convention

Le Service International produira la convention, et la fera signer par toutes les parties (étudiant, responsable des stages IUT de Quimper, Directeur de l'IUT, Responsable de l'organisme d'accueil et tuteur de l'organisme d'accueil).

**ATTENTION:** Pas de départ en mobilité, sans convention signée.

L'étudiant devra transmettre son attestation de droits à l'assurance maladie, au service international.





# Aides financières

Le service international déterminera l'aide financière à laquelle vous pouvez prétendre, et vous transmettra la procédure par e-mail.

L'aide financière n'a pas pour finalité de financer l'intégralité de la mobilité stage, aussi il est important d'avoir un apport financier personnel.

**Les étudiants peuvent également se renseigner sur l'existence d'une aide financière pour mobilité stage, auprès de:**

- 1/ **Comité d'Entreprise de leurs parents;**
- 2/ **Région d'origine (hors Bretagne);**
- 3/ **Département d'origine (hors Finistère).**

	Boursier	Non Boursier
Europe	<b>AMI</b> 350 €/Mois complet	<b>Erasmus+</b> 250 €/Mois (Aide complémentaire Handicap et mobilité durable*)
Hors Europe	<b>AMI</b> 350 €/Mois complet  <b>Pierre LEDOUX</b> Minimum 10 semaines de stage Deadline Fin Janvier	<b>Jeune à l'International (JALI: Bourse de la région)</b> 150 €/mois + 200€/mois (dans la limite de 60 jours) <b>Bourse non cumulable</b> <b>!! Le quotient familial du foyer fiscal de rattachement doit être &lt;25 000€</b>  <b>Pierre LEDOUX</b> Minimum 10 semaines de stage Deadline Fin Janvier
QUEBEC	<b>OFQ</b> (Office franco-québécois pour la jeunesse) 200€ maximum pour le stage. <b>Pas cumulable avec la bourse JALI</b>	<b>OFQ</b> (Office franco-québécois pour la jeunesse) 200€ maximum pour le stage. <b>Pas cumulable avec la bourse JALI</b>

Montants à titre indicatif. L'organisme financeur détermine les critères d'attribution et les montants de l'aide financière.

\* Aller-retour en bus, train, bateau, forfait de 50€ remboursé à la fin de la mobilité sur justificatifs.

# Protection sociale

## Mobilité Europe:

Avant votre départ, procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

La carte sera à présenter à l'étranger, pour la prise en charge des frais médicaux pour qu'ils soient pris en charge dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays qui l'accueille. Dans la plupart des cas l'étudiant paie ses soins et ensuite présente ses feuilles de soins au centre de Sécurité sociale.

## Mobilité au Québec :

Compléter le formulaire SE 401-Q-104 (disponible dans la rubrique « Préparer son Départ - Protection Sociale »), avant de le remettre au Bureau International pour signature et transmission à votre Caisse Maladie.

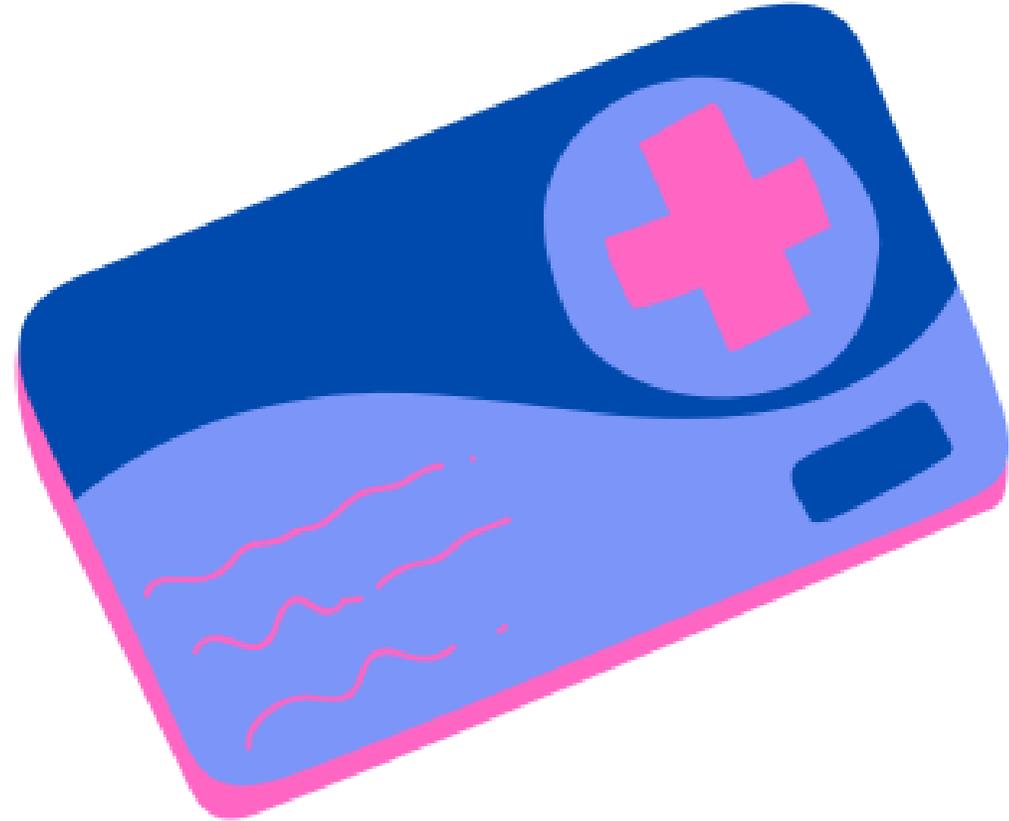


# Complémentaire Santé

Les soins de santé à l'étranger étant généralement plus chers qu'en France et faiblement remboursés, les mutuelles proposent des garanties santé qui couvrent vos besoins, particulièrement recommandées pour les séjours hors Union Européenne mais aussi en complément de la Carte européenne d'assurance maladie.

Souscrire à l'assurance santé étranger vous permet de bénéficier du remboursement des soins du secteur public et/ou du secteur privé aux frais réels.

Renseignez-vous auprès des assurances.



# VISA

Certaines destinations nécessitent l'obtention d'un VISA, il faut vous renseigner afin de connaître les démarches à suivre selon le pays de destination: [ICI](#)

L'étudiant à l'entière responsabilité des démarches consulaires différentes selon sa nationalité et sa destination (passeport, visa, permis de travail...).

Pour un stage au Québec ou aux Etats-Unis, consulter la rubrique «Préparer son stage » sur le site internet de l'IUT Quimper afin de télécharger le Pas à pas pour la demande de VISA. [ICI](#)



# Sécurité

Consulter les conseils en matière de sécurité, sur le site du [Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#).

S'inscrire sur [Ariane](#).

Au cours de votre voyage, et si la situation du pays le justifie :

- Vous recevrez par e-mail ou SMS des informations et des consignes de sécurité.
- La personne de contact désignée sur votre compte pourra également être prévenue le cas échéant.



# Informations

Bureau International

Newsletter international

[Site internet de l'IUT de Quimper](#)

Instagram: international.iutquimper



# Bureau international

Bâtiment C, 1<sup>er</sup> étage, Bureau 113

Ri.iutquimper@univ-brest.fr

